

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, session 2020, dans l'académie de GRENOBLE.**

L'administrateur général,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de GRENOBLE, au titre de l'année 2020 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, au titre de l'année 2020, dans l'académie de GRENOBLE :

Monsieur BOUDART Mathieu, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, président, Université de Montpellier, Montpellier.

Monsieur BAHROUN Naoufel, conservateur des bibliothèques, expert, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame LEMAIRE Marion, ingénieure d'études de classe normale, Université Rennes 1, Rennes.

Madame VIOLA Agnès, assistante ingénieure, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame DURAND Soumia, assistante ingénieure, suppléante, Institut national polytechnique de Grenoble, Grenoble.

Fait à Grenoble, le 12/06/2020